



Ligue Belge Francophone d'Athlétisme (L.B.F.A.)

Formation des cadres sportifs

Moniteur Sportif Initiateur en Athlétisme

Formation hybride (distanciel puis présentiel)

La formation Moniteur Sportif Initiateur en Athlétisme est à vocation pédagogique. Elle est destinée aux candidats désireux d'encadrer les jeunes en école d'athlétisme.

Toutes les informations sur le site LBFA

<https://www.lbfa.be/fr/moniteur-sportif-initiateur-athletisme>

Pré-requis

- Être âgé d'au moins 16 ans dans l'année de la formation (brevet homologué de l'Adeps remis lors des 18 ans) ;
- Avoir validé la formation MS Animateur en athlétisme (reconnu Adeps après septembre 2017) ;
- Etre lauréat (ou validation) des cours généraux Adeps du niveau Moniteur Sportif Initiateur. (Les éventuelles dispenses (totale ou partielle) sont à solliciter directement auprès de l'Adeps) ;
- Être en ordre d'affiliation à la LBFA ou dans une Fédération d'athlétisme régionale, nationale ou internationale reconnue par WA*** ;
- Posséder un niveau de pratique suffisant pour démonstration ;
- Ne pas être sous le coup d'une suspension effective au sein d'une fédération sportive ;
- Prendre connaissance du cahier des charges MSInitiateur à disposition sur [le site LBFA](https://www.lbfa.be/fr/moniteur-sportif-initiateur-athletisme).

Modalités d'inscription – Dossier administratif¹

- **Pré-inscription :**
 - o Remplir le formulaire d'inscription en ligne
- **Inscription définitive :**
 - o Compléter le dossier administratif en envoyant les documents suivants à valerie.stranart@lbfa.be
 - une copie du brevet MSAnimateur en athlétisme ;
 - l'attestation de réussite/validation des CG Adeps du niveau MSInitiateur ;
 - une copie recto de votre carte d'identité.
 - o Si votre dossier est accepté, vous devrez alors effectuer le paiement du montant d'inscription et envoyer la preuve à Mme Stranart (avant la date de clôture des inscriptions). Seul le paiement atteste de votre inscription définitive.
- **Nombre de participants :**
 - o Minimum 8
 - o maximum : 20

Si le nombre minimum d'inscrits définitifs n'est pas atteint à la date de clôture des inscriptions, la formation est annulée. Un remboursement ou un report du droit d'inscription versé est alors effectué.

¹ Toutes les modalités d'inscription doivent impérativement être effectuées avant la date de clôture des inscriptions. Aucune inscription ne pourra être prise en considération après la date limite d'inscription.

Profil de fonction

- Animer, faire découvrir et diversifier l'activité athlétique en privilégiant l'approche par le jeu ;
- Focaliser son action sur la pratique ludique globale visant le développement des habiletés motrices générales préparatoires à la pratique spécifique d'un groupe / d'une famille de disciplines (voire d'une discipline sans verser dans la spécialisation) ;
- Fidéliser à une activité athlétique ;
- Permettre de s'amuser individuellement et collectivement grâce à l'athlétisme ;
- Continuer le développement des habiletés motrices générales ;
- Développer progressivement des habiletés motrices spécifiques ;
- Motiver à l'apprentissage athlétique ;
- Intégrer le développement des qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par la pratique individuelle de l'athlétisme et en groupe ;
- Fidéliser la pratique de l'athlétisme dans l'optique d'une pratique de compétition et/ou récréative poursuivie tout au long de la vie ;
- Enseigner les règlements de la pratique compétitive ;
- S'intégrer dans une équipe d'encadrement sportif.

Public cible

A l'issue de cette formation, le candidat pourra encadrer :

- Enfants de 10 ans et moins à la recherche de découverte athlétique ;
- Pratiquants novices et débutants de 10 à 13 ans en phase de formation de base.
- Sportifs en phase de formation de base ; débutants adolescents en phase d'initiation.

Schéma organisationnel général du dispositif de formation

Etape A : Partie générale > CG Adepts (prérequis à la partie spécifique)

Etape B : Partie spécifique

Etape B.1 : **Bloc de cours spécifiques en *E-learning*** (+/- 10 heures)

↓↓ Si et seulement si étape B.1 validée > accès à l'étape B.2 ↓↓

Etape B.2 : **Bloc de cours spécifiques en *présentiel*** (+/- 40 heures sur 6 jours)

Présence + participation active obligatoire.

↓↓ Si et seulement si étape B.2 validée > accès à l'étape B.3 ↓↓

Etape B.3 : ***Evaluation écrite*** (2 heures)

↓↓ Si et seulement si étape B.3 validée > accès à l'étape B.4 ↓↓

Etape B.4 : ***Stage en club*** (10 séances).

A finaliser dans les 4 mois qui suivent la réussite de l'examen écrit.

Rem. : Module « *1ers soins en milieu sportif* »

Ce module de formation externalisé devra être validé de façon autonome avant, pendant ou après les cours spécifiques athlétisme. Mais dans tous les cas dans les délais impartis de la formation. Toutes les informations concernant les opérateurs de formation reconnus et les dispenses éventuelles se trouvent dans la fiche descriptive suivante: [fiche](#).

Contenus, agencement et évaluation de la partie spécifique athlétisme

Prenez connaissance des informations en [cliquant ici](#).

Attention que l'agencement précis de la semaine de cours en présentiel peut être modifié.

Session : Congés automne 2025 – Louvain-La-Neuve

Dates		Etape 1 : E-Learning à partir du samedi 11/10/2025 Etape 2 : Cours présentiel : du sa. 18/10 au ve. 24/10/2025 (entre 8h30 et 18h30) Etape 3 : Evaluation écrite : 1^{ère} session > lundi 24/11/2025 à 18h 2^{ème} session > lundi 05/01/2026 à 18h Etape 4 : Stage en club (10 séances) : A déterminer
Adresse		Hall sportif complexe Blocry Place des Sports 1 à 1348 Louvain-la-Neuve Entrée par la Blvd de Lauzelle 5 (grille noire), parking le long du Blvd
Matériel		Tenue sportive, chaussures pour intérieur et extérieur PC ou tablette, matériel pour prise de notes Pique-nique ou accès à la cafétéria du Blocry
Inscription²	Modalités	Pré-inscription en ligne obligatoire : https://forms.gle/ko9ZyE7oMbJетки7 Inscription définitive : Lorsque le - dossier administratif est complet ET - droit d'inscription versé
	Clôture³	Inscription définitive le mercredi 09/10/2025 à midi au plus tard ou avant si quota maximum atteint.
	Droit	250€ pour les affilié(e)s LBFA 300€ pour les affiliés à un club d'athlétisme autre qu'à la LBFA et reconnu par World A verser sur le compte LBFA : BE94 7340 0478 2614 Communication : Nom Prénom + MSInitiateur automne '2025'
Nombre de participants		Minimum : 8 - Maximum : 20 <i>Si le nombre minimum d'inscrits définitifs n'est pas atteint au moment de la clôture des inscriptions, la formation est annulée. Un remboursement ou un report du droit d'inscription versé est alors effectué.</i>
Contact		Mme Valérie STRANART valerie.stranart@lbfa.be - 02/47.47.202 Avenue de Marathon 119D – 1020 Bruxelles

² L'inscription définitive à la formation est conditionnée par

- o l'acceptation du dossier complet (Cf. Modalités d'inscription)
- o le paiement des droits d'inscriptions

³ A cette date de clôture, plus aucune inscription ne sera acceptée et les « pré-inscriptions » seront annulées.